

études **a r e**

Bundesamt für Raumentwicklung
Office fédéral du développement territorial
Ufficio federale dello sviluppo territoriale
Federal Office for Spatial Development

Etude thématique A3: La structure sociodémographique de la population des agglomérations

Le monitoring de l'espace urbain suisse

Impressum**Editeur**

Office fédéral du développement territorial (ARE)

Auteur

Brigitte Sacker

Office fédéral du développement territorial (ARE)

Direction du projet

Muriel Odiet, Marco Kellenberger

Office fédéral du développement territorial (ARE)

Production

Rudolf Menzi

Office fédéral du développement territorial (ARE)

Citation

Office fédéral du développement territorial (ARE)

Le monitoring de l'espace urbain suisse, Etude thématique A3:

La structure sociodémographique de la population des
agglomérations

Version 01.06

Distribution

www.are.ch

A3 Structure socio-démographique de la population des agglomérations

Une différenciation spatiale de la structure de la population selon des caractéristiques socio-économiques s'est instaurée au sein des agglomérations. Font notamment partie de ces caractéristiques : la situation inhérente au cycle de vie (âge, état civil, type de ménage), le niveau de qualification (formation, statut professionnel) ou l'appartenance nationale et culturelle (nationalité, langue).

Quelles différences y a-t-il entre la ville-centre et les autres communes de l'agglomération d'un point de vue socio-démographique ? Comment ces différences évoluent-elles ?

Les divers types d'espaces à l'intérieur des agglomérations urbaines présentent aussi des différenciations en termes de structure socio-démographique. La notion allemande de « A-Stadt »¹ synthétise ce phénomène de ségrégation lié aux changements économiques et sociaux : de très nombreuses personnes défavorisées et à faibles revenus, que ce soient des personnes âgées, des étrangers, des chômeurs, des jeunes en formation ou encore des personnes élevant seules leurs enfants, ont tendance à rester dans la ville-centre tandis que beaucoup de jeunes familles s'installent de préférence dans les communes à la périphérie de l'agglomération.²

La présente étude thématique A3 de l'observation de l'espace urbain suisse analyse la différenciation sociale au sein des agglomérations à l'aide de nombreux indicateurs :

- A301 Structure par âge de la population
- A302 Proportion de population étrangère
- A303 Part des étrangers adultes vivant en Suisse depuis moins de 5 ans
- A304 Ménages d'une personne
- A305 Familles monoparentales
- A306 Catégories socioprofessionnelles
- A307 Répartition des contribuables selon leur classe de revenu
- A308 Personnes en formation
- A309 Taux de sans-emploi
- A310 Proportion d'élèves de langue étrangère dans les écoles obligatoires, les écoles secondaires ou les écoles professionnelles
- A311 Langues étrangères représentant plus de 10% de tous les allophones

Remarques méthodologiques préliminaires

Les chiffres utilisés sont issus des recensements fédéraux de la population des années 1990 et 2000, des enquêtes suisses sur la population active de 1995 et 2004 ainsi que de l'enquête sur les revenus et la consommation de 2002. Les données relatives à l'impôt fédéral direct pour les années 1999 et

¹ « Ältere und arme Personen, Alleinstehende, Alleinerziehende, Abhängige, Auszubildende, Arbeitslose, Ausgesteuerte, Ausländer, Aussteiger ».

² Voir René L. Frey, *Städtewachstum – Städtewandel: eine ökonomische Analyse der schweizerischen Agglomerationen*, Bâle, 1990.

2000 proviennent de l'Administration fédérale des contributions. Le choix des indicateurs a été limité par la nécessité de disposer de données à l'échelon communal.

La typologie spatiale utilisée dans cette étude répartit, d'une part, les communes par catégorie de grandeur (grande agglomération = plus de 250'000 habitants, agglomération moyenne = 50'000 à 250'000 habitants, petite agglomération = moins de 50'000 habitants) et établit, d'autre part, une distinction entre ville-centre, autres communes centrales et communes du reste de l'agglomération. En l'an 2000, 2'692'000 personnes vivaient dans les grandes agglomérations, 1'830'000 personnes dans les agglomérations moyennes, 760'000 dans les petites agglomérations et 63'000 dans les cinq villes isolées. C'est donc dire que le poids des grandes agglomérations influence très fortement la moyenne d'une valeur. La répartition par ville-centre, autres communes centrales et communes du reste de l'agglomération de toutes les catégories correspond, dans la plupart des cas, à la répartition à l'intérieur des grandes agglomérations.

Dans le cadre de cette thématique sur la ségrégation, une attention particulière est accordée aux différences entre femmes et hommes ainsi qu'entre ressortissants suisses et étrangers. Ces différences sont mises en évidence chaque fois que cela paraît judicieux. Si rien n'est mentionné, cela signifie que les différences ne sont pas pertinentes.

Dans les graphiques, les types d'espaces ont été codifiés de la manière suivante :

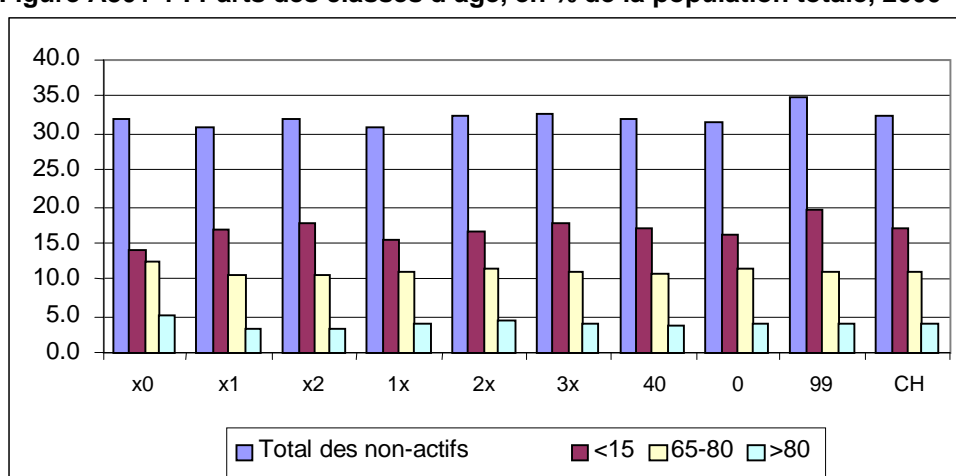
- 10 villes-centres des grandes agglomérations
- 11 autres communes centrales des grandes agglomérations
- 12 communes du reste de l'agglomération, grandes agglomérations
- 20 villes-centres des agglomérations moyennes
- 21 autres communes centrales des agglomérations moyennes
- 22 communes du reste de l'agglomération, agglomérations moyennes
- 30 villes-centres des petites agglomérations
- 31 autres communes centrales des petites agglomérations
- 32 communes du reste de l'agglomération, petites agglomérations
- 40 villes isolées
- 0 espace urbain
- 99 espace rural
- CH Suisse
- 1x total grandes agglomérations
- 2x total agglomérations moyennes
- 3x total petites agglomérations
- x0 total villes-centres
- x1 total autres communes centrales
- x2 total communes du reste de l'agglomération

A301 Structure par âge de la population et quotes-parts des jeunes et des personnes âgées

Remarque sur les personnes en âge de travailler, à l'âge de la retraite et de moins de 15 ans :

Les personnes âgées de moins de 15 ans ainsi que celles âgées de plus de 65 ans sont considérées, sur le plan statistique, comme des personnes non actives. Or, dans la réalité, bien des personnes de ces classes d'âge exercent une activité professionnelle tout comme de nombreuses personnes en âge de travailler ne veulent ou ne peuvent pas occuper d'emploi rémunéré. Le rapport entre les deux groupes sert à mettre en lumière la charge économique de la population en âge de travailler. Une distinction est faite en outre ici entre seniors de 65 à 80 ans et ceux âgés de plus de 80 ans.

Figure A301-1 : Parts des classes d'âge, en % de la population totale, 2000



Source : OFS, Recensement de la population 2000

Tableau A301-1 : Parts des classes d'âge, en % de la population totale, 2000

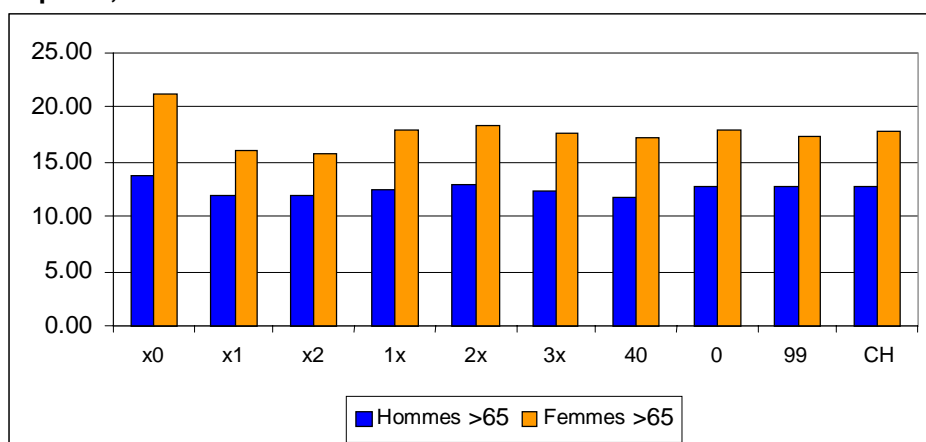
| | Nicht im Erwerbsalter | | | | unter 15 Jahre | | | |
|-----------------------|-----------------------|------------|---------------------|----------------------|----------------|------------|---------------------|----------------------|
| | Tot | Kernstädte | übrige Kerngemeinde | übrige Agglomeration | Tot | Kernstädte | übrige Kerngemeinde | übrige Agglomeration |
| Grossagglomerationen | 30.81 | 30.82 | 30.33 | 31.08 | 15.44 | 12.55 | 16.15 | 17.57 |
| Mittelagglomerationen | 32.26 | 32.43 | 31.57 | 32.39 | 16.49 | 14.40 | 17.73 | 17.80 |
| Kleinagglomerationen | 32.68 | 33.13 | 32.17 | 32.11 | 17.59 | 16.79 | 17.74 | 18.73 |
| Einzelstädte | 31.82 | 31.82 | - | - | 17.27 | 17.27 | - | - |
| städtischer Raum | 31.58 | 31.83 | 30.82 | 31.70 | 16.13 | 14.12 | 16.74 | 17.81 |
| ländlicher Raum | 34.77 | - | - | - | 19.69 | - | - | - |
| Schweiz | 32.43 | - | - | - | 17.08 | - | - | - |
| | Zwischen 65 und 80 | | | | 80 und älter | | | |
| | Tot | Kernstädte | übrige Kerngemeinde | übrige Agglomeration | Tot | Kernstädte | übrige Kerngemeinde | übrige Agglomeration |
| Grossagglomerationen | 11.28 | 12.63 | 10.91 | 10.30 | 4.09 | 5.64 | 3.27 | 3.20 |
| Mittelagglomerationen | 11.50 | 12.72 | 10.25 | 10.95 | 4.27 | 5.31 | 3.60 | 3.65 |
| Kleinagglomerationen | 11.14 | 11.95 | 10.74 | 10.03 | 3.95 | 4.38 | 3.69 | 3.36 |
| Einzelstädte | 10.79 | 10.79 | - | - | 3.77 | 3.77 | - | - |
| städtischer Raum | 11.33 | 12.47 | 10.68 | 10.50 | 4.13 | 5.23 | 3.40 | 3.39 |
| ländlicher Raum | 11.05 | - | - | - | 4.03 | - | - | - |
| Schweiz | 11.25 | - | - | - | 4.10 | - | - | - |

Source : OFS, Recensement de la population 2000

Tableau A301-2 : Evolution du pourcentage des classes d'âge, en points, 1990 à 2000

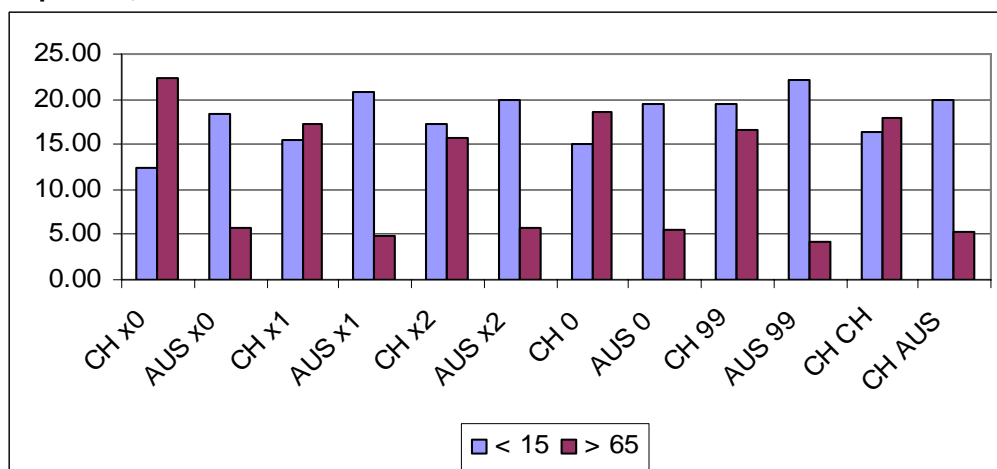
| | Non en âge de travailler | | | | Moins de 15 ans | | | |
|-------------------------|--------------------------|-----------------|----------------------------|-----------------------------|-----------------|-----------------|----------------------------|-----------------------------|
| | Tot | Kern- städte | übrige Kerngem einde | übrige Agglome ration | Tot | Kern- städte | übrige Kerngem einde | übrige Agglome ration |
| Grandes agglomérations | 1.74 | 0.69 | 2.91 | 2.05 | 0.61 | 1.26 | 0.26 | -0.10 |
| Agglomérations moyennes | 1.47 | 1.54 | 1.33 | 1.48 | 0.34 | 0.83 | -0.01 | -0.16 |
| Petites agglomérations | 1.10 | 1.62 | 0.59 | 0.44 | -0.08 | 0.15 | -0.24 | -0.53 |
| Villes isolées | 1.13 | 1.13 | - | - | -0.31 | -0.31 | - | - |
| Espace urbain | 1.56 | 1.17 | 2.31 | 1.63 | 0.42 | 0.90 | 0.16 | -0.18 |
| Espace rural | 0.09 | - | - | - | -0.39 | - | - | - |
| Moyenne suisse | 1.19 | - | - | - | 0.22 | - | - | - |
| | Zwischen 65 und 80 | | | | über 80 | | | |
| | Tot | Kern- städte | übrige Kerngem einde | übrige Agglome ration | Tot | Kern- städte | übrige Kerngem einde | übrige Agglome ration |
| Grandes agglomérations | 0.87 | -0.66 | 2.13 | 1.74 | 0.26 | 0.09 | 0.53 | 0.42 |
| Agglomérations moyennes | 0.62 | 0.12 | 0.80 | 1.13 | 0.51 | 0.58 | 0.55 | 0.51 |
| Petites agglomérations | 0.62 | 0.84 | 0.28 | 0.45 | 0.56 | 0.62 | 0.55 | 0.53 |
| Villes isolées | 0.93 | 0.93 | - | - | 0.51 | 0.51 | - | - |
| Espace urbain | 0.75 | -0.09 | 1.61 | 1.34 | 0.39 | 0.35 | 0.54 | 0.46 |
| Espace rural | 0.07 | - | - | - | 0.42 | - | - | - |
| Moyenne suisse | 0.57 | - | - | - | 0.40 | - | - | - |

Source : OFS, Recensement de la population 1990

Figure A301-2 : Personnes de plus de 65 ans selon leur sexe, en % de la population du sexe respectif, 2000

Source : OFS, Recensement de la population 2000

Figure A301-3 : Classes d'âges selon la nationalité, en % de la population de la nationalité respective, 2000



Source : OFS, Recensement de la population 2000

Enseignements importants des tableaux A301-1 et A301-2 et des figures A301-1 à A301-3

- Le tableau A301-1 montre que les personnes de moins de 15 ans ou de plus de 65 ans sont plus nombreuses dans l'espace rural, où elles représentent au total 34.77%, que dans l'espace urbain (31.58%) et qu'en moyenne nationale (32.43%). Ces groupes de la population non active se retrouvent le moins dans les autres communes de la zone centrale des grandes agglomérations, avec 30.33%, ainsi que dans les villes-centres des grandes agglomérations (30.82%).
- Les villes-centres sont cependant celles qui atteignent les taux les plus élevés de personnes âgées de 65 à 80 ans (12.47%) et de plus de 80 ans (5.23%). Les centres urbains des grandes agglomérations sont même le seul type spatial dans lequel la catégorie des 65 à 80 ans, avec ses 12.63%, est plus importante que celle des enfants et des jeunes de moins de 15 ans (12.55%).
- L'évolution par rapport à 1990 est intéressante à souligner : les pourcentages de population non en âge de travailler augmentent dans tous les types d'espaces. Seul l'espace rural présente une proportion constante de classes d'âge non actives avec +0.09%. Les personnes du 3^e âge sont de plus en plus nombreuses dans tout le pays. La part de celles âgées de 65 à 80 ans ne diminue faiblement que dans les villes-centres des grandes agglomérations et, partant, dans les noyaux urbains en général. Quant aux enfants et aux jeunes, leurs proportions se réduisent principalement dans les communes périphériques du reste de l'agglomération et dans l'espace rural mais aussi dans les villes isolées.
- De manière générale, la proportion de femmes dans les classes d'âge de plus de 65 ans est plus importante que celle des hommes, leur espérance de vie étant aussi plus longue. Le décalage entre les deux sexes atteint un point culminant dans les villes-centres.
- Les chiffres de l'an 2000 montrent que la proportion de population étrangère en âge d'être à la retraite est beaucoup plus faible que celle des Suisses. Dans l'espace urbain en général, seuls 5.53% des étrangers sont âgés de 65 ans ou plus, alors que le taux est de 18.49% pour les Suisses.
- Presque les quatre cinquièmes de la population étrangère non active de l'an 2000 sont des enfants et des jeunes de moins de 15 ans. Chez les Suisses, cette part est réduite de moitié, et le nombre d'enfants et de jeunes dépasse proportionnellement celui des seniors uniquement dans les communes du reste de l'agglomération et dans l'espace rural.

A302 Proportion de population étrangère

Tableau A302-1 : Proportion de population étrangère en % de la population totale, état 2000 et évolution 1990 – 2000

| | 2000 | | | | Evolution 1990 – 2000 en points | | | |
|-------------------------|-------|----------------|---------------------------|--------------------------|---------------------------------|----------------|---------------------------|--------------------------|
| | Total | Villes-centres | Autres communes centrales | Reste de l'agglomération | Total | Villes-centres | Autres communes centrales | Reste de l'agglomération |
| Grandes agglomérations | 25.38 | 31.91 | 27.07 | 18.63 | 3.08 | 4.49 | 3.70 | 2.04 |
| Agglomérations moyennes | 21.32 | 25.51 | 22.85 | 17.04 | 2.54 | 3.23 | 3.74 | 1.72 |
| Petites agglomérations | 21.72 | 25.45 | 21.82 | 16.32 | 2.28 | 2.94 | 2.35 | 1.74 |
| Villes isolées | 20.93 | 20.93 | - | - | 2.00 | 2.00 | - | - |
| Espace urbain | 23.42 | 28.23 | 25.45 | 17.74 | 2.76 | 3.66 | 3.62 | 1.88 |
| Espace rural | 12.54 | - | - | - | 1.62 | - | - | - |
| Suisse | 20.52 | - | - | - | 2.40 | - | - | - |

Source : OFS, Recensements de la population 1990 et 2000

Enseignements importants du tableau A302-1

- Comme on pouvait s'y attendre, les étrangers sont proportionnellement les plus nombreux dans les villes-centres des grandes agglomérations. Plus l'agglomération est petite et la distance longue jusqu'au centre urbain, plus leurs parts diminuent. Les taux les plus bas se retrouvent par conséquent dans les communes périphériques des petites agglomérations.
- Le tableau met en évidence que la population sans passeport suisse augmente surtout là où elle est déjà très présente, c'est-à-dire dans les villes-centres, suivies par les autres communes de la zone centrale puis par le reste de l'agglomération. En d'autres termes, la différenciation entre les types d'espaces s'accroît. Seules les agglomérations moyennes enregistrent une progression en points plus importante dans leurs communes suburbaines que dans leurs villes-centres.

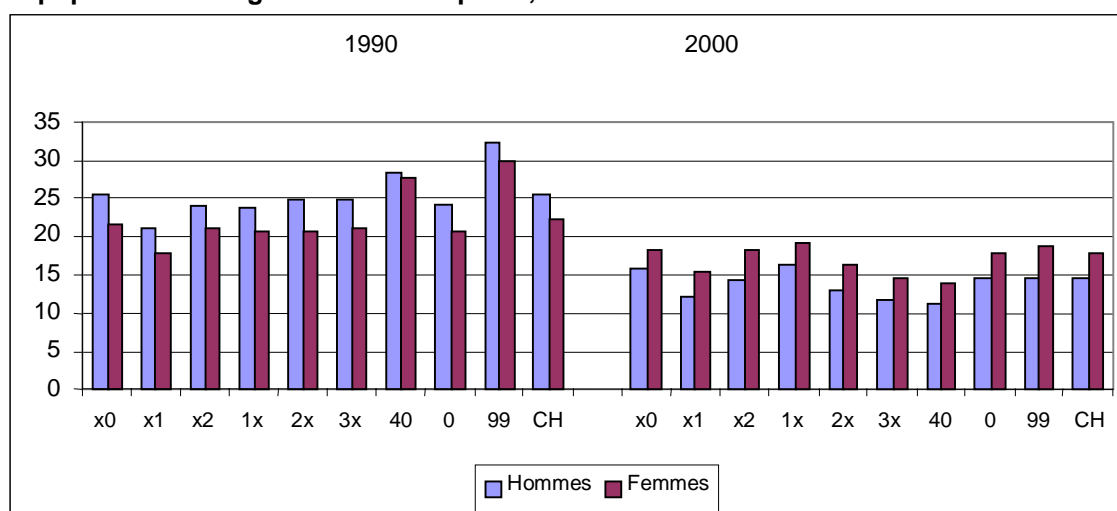
A303 Part des étrangers adultes vivant en Suisse depuis moins de 5 ans

Tableau A303-1 : Part des étrangers adultes vivant en Suisse depuis moins de 5 ans, en % de la population étrangère, état 2000 et évolution 1990 – 2000

| | 2000 | | | | Evolution 1990 – 2000 en points | | | |
|-------------------------|-------|----------------|---------------------------|--------------------------|---------------------------------|----------------|---------------------------|--------------------------|
| | Total | Villes-centres | Autres communes centrales | Reste de l'agglomération | Total | Villes-centres | Autres communes centrales | Reste de l'agglomération |
| Grandes agglomérations | 17.56 | 19.33 | 14.41 | 17.60 | -4.83 | -4.89 | -4.64 | -4.71 |
| Agglomérations moyennes | 14.56 | 15.95 | 11.99 | 14.18 | -8.48 | -8.19 | -9.67 | -8.04 |
| Petites agglomérations | 13.07 | 12.34 | 11.45 | 15.11 | -10.16 | -9.95 | -7.67 | -11.44 |
| Villes isolées | 12.39 | 12.39 | - | - | -15.78 | -15.78 | - | - |
| Espace urbain | 15.98 | 16.94 | 13.58 | 16.09 | -6.79 | -7.00 | -6.20 | -6.70 |
| Espace rural | 16.62 | - | - | - | -14.91 | - | - | - |
| Suisse | 16.08 | - | - | - | -8.06 | - | - | - |

Source : OFS, Recensements de la population 1990 et 2000

Figure A303-1 : Part des étrangers adultes vivant en Suisse depuis moins de 5 ans, en % de la population étrangère du sexe respectif, 1990 et 2000



Source : OFS, Recensements de la population 1990 et 2000

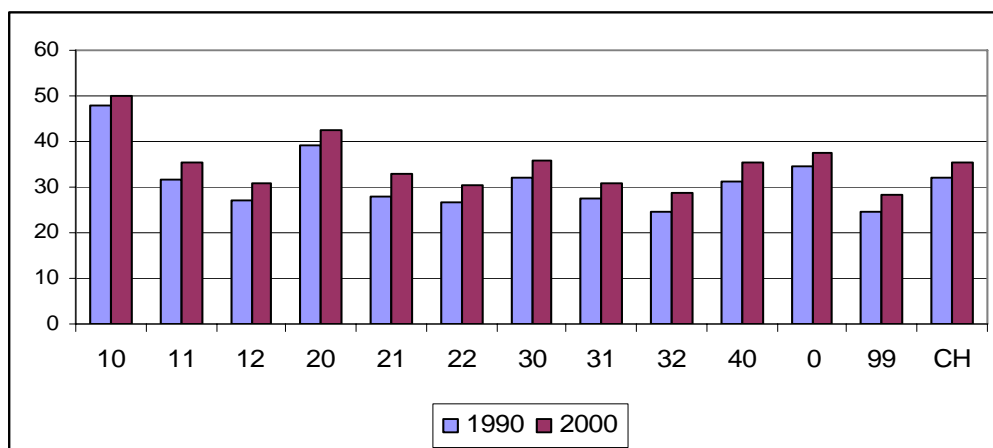
Enseignements importants du tableau A303-1 et de la figure A303-1

- En l'an 2000 en moyenne nationale, 16.08% de la population étrangère est arrivée dans le pays moins de cinq ans auparavant. La proportion de ces nouveaux arrivants est de 15.98% dans l'espace urbain en général, dont une grande partie habitent dans les villes-centres des grandes agglomérations (19.33%) ; leur pourcentage est le plus faible dans les autres communes de la zone centrale des petites agglomérations (11.45%). Il faut relever aussi, a contrario, que la part des étrangers adultes vivant en Suisse depuis moins de 5 ans est plus élevée en milieu rural (16.62%) qu'en milieu urbain.
- Le recul de l'immigration par rapport à 1990 est frappant. Elle a baissé le moins dans l'espace urbain (-6.79%) et le plus dans l'espace rural (-14.91%). Comme les proportions d'immigrants récents ne présentent que de faibles variations selon les types d'espaces en 2000, on peut en déduire que les déséquilibres étaient très marqués dix ans auparavant.

- C'est dans les cinq villes isolées que l'immigration a le plus fortement diminué : de -15.78 points pour atteindre 12.39%, c'est-à-dire du taux le plus élevé à un taux relativement bas.
- Un renversement de tendance s'est produit entre 1990 et 2000. Si, en 1990, les hommes représentaient partout la majorité des immigrants de fraîche date, dix ans plus tard, ce sont les femmes qui constituent le gros de cette immigration, et cela dans tous les types d'espaces.

A304 Ménages d'une personne

Figure A304-1 : Ménages d'une personne en % de tous les ménages, 1990 et 2000



Source : OFS, Recensements de la population 1990 et 2000

Tableau A304-1 : Ménages d'une personne en % de tous les ménages, état 2000 et évolution 1990-2000

| | 2000 | | | | Evolution 1990 – 2000 en points | | | |
|-------------------------|-------|----------------|---------------------------|--------------------------|---------------------------------|----------------|---------------------------|--------------------------|
| | Total | Villes-centres | Autres communes centrales | Reste de l'agglomération | Total | Villes-centres | Autres communes centrales | Reste de l'agglomération |
| Grandes agglomérations | 39.51 | 49.80 | 35.36 | 30.94 | 2.34 | 1.91 | 3.55 | 3.83 |
| Agglomérations moyennes | 35.82 | 42.48 | 32.79 | 30.44 | 3.51 | 3.32 | 4.69 | 3.95 |
| Petites agglomérations | 33.03 | 35.90 | 30.86 | 28.89 | 3.86 | 3.84 | 3.46 | 4.48 |
| Villes isolées | 35.42 | 35.42 | - | - | 4.23 | 4.23 | - | - |
| Espace urbain | 37.36 | 44.64 | 34.36 | 30.49 | 2.91 | 2.54 | 3.87 | 3.95 |
| Espace rural | 28.54 | - | - | - | 3.91 | - | - | - |
| Moyenne suisse | 35.23 | - | - | - | 3.05 | - | - | - |

Source : OFS, Recensements de la population 1990 et 2000

Figure A304-2: Ménages d'une personne selon le sexe, en % de tous les ménages d'une personne, 2000

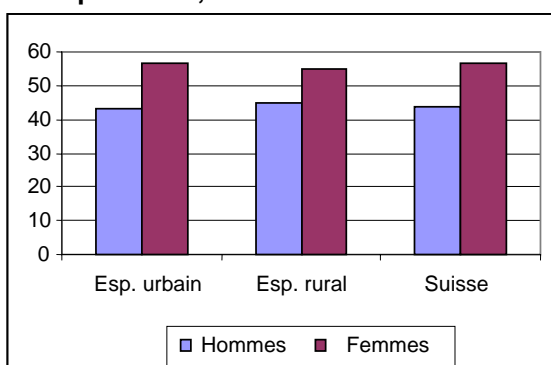
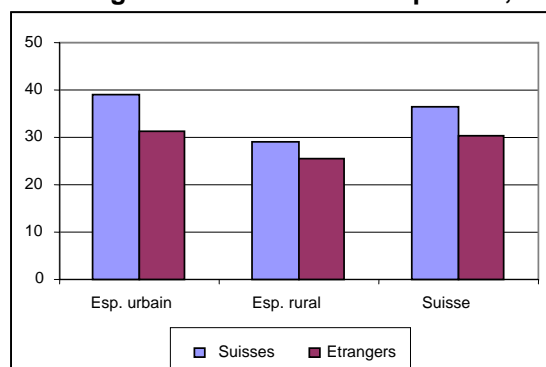


Figure A304-3: Ménages d'une personne selon la nationalité, en % de tous les ménages de la nationalité respective, 2000



Source : OFS, Recensement de la population 2000

Enseignements importants du tableau A304-1 et des figures A304-1 à A304-3

- Les ménages d'une personne sont un mode de vie typique des villes et plus précisément des villes-centres des agglomérations grandes et moyennes. Leur part en pour-cent de tous les ménages atteint 37.36% dans l'espace urbain contre 28.54% dans l'espace rural.
- C'est dans les villes-centres que l'on trouve le plus de ménages d'une personne (44.64% des ménages). Puis suivent les autres communes de la zone centrale avec 34.36% et les communes du reste de l'agglomération avec 30.49%. Cette situation vaut pour toutes les agglomérations. Les différences entre la ville-centre et les communes de la périphérie de l'agglomération sont toutefois particulièrement éloquentes dans les grandes agglomérations. Le taux le plus élevé est atteint par les communes-centres des grandes agglomérations : il représente presque la moitié de tous les ménages (49.80%). Dans les villes-centres des agglomérations moyennes, 42.48% des ménages sont constitués d'une seule personne, dans les villes-centres des petites agglomérations 35.90%. La différence est donc importante entre les centres urbains des trois catégories d'agglomération. Dans les autres communes de la zone centrale et les communes du reste de l'agglomération, cette différence n'est pas aussi marquée.
- La part des ménages d'une personne dans l'espace urbain a augmenté de manière générale entre 1990 et 2000. La progression la plus importante est à signaler dans les communes de la zone centrale des agglomérations moyennes (hormis la ville-centre) où elle a gagné 4.69 points. Dans les grandes et petites agglomérations, ce sont par contre les communes du reste de l'agglomération qui enregistrent la plus forte croissance. L'augmentation la plus faible des ménages d'une personne est aujourd'hui celle des villes-centres des grandes agglomérations (+1.91 points) qui avaient atteint leur niveau le plus élevé en 1990 déjà.
- Plus de la moitié des personnes qui vivent seules sont des femmes. Leur proportion ne subit que des variations minimales.
- Le ménage constitué d'une seule personne est un style de vie beaucoup plus répandu parmi la population suisse que dans la population étrangère et cela dans tous les types d'espaces.

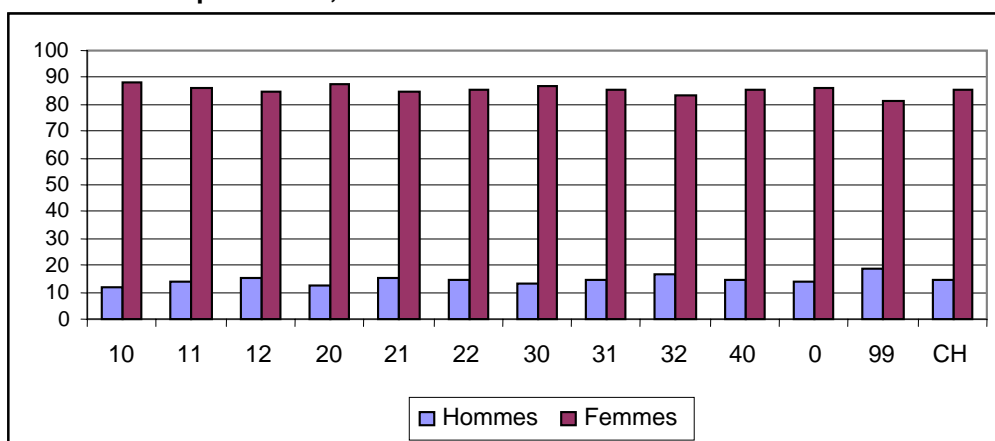
A305 Familles monoparentales

Tableau A305-1 : Familles monoparentales, en % de tous les ménages, état 2000 et évolution 1990-2000

| | 2000 | | | | Evolution 1990 – 2000 en points | | | |
|-------------------------|-------|----------------|---------------------------|--------------------------|---------------------------------|----------------|---------------------------|--------------------------|
| | Total | Villes-centres | Autres communes centrales | Reste de l'agglomération | Total | Villes-centres | Autres communes centrales | Reste de l'agglomération |
| Grandes agglomérations | 5.24 | 5.00 | 5.51 | 5.35 | 0.15 | 0.20 | 0.10 | 0.08 |
| Agglomérations moyennes | 5.16 | 5.37 | 4.97 | 5.03 | -0.03 | 0.13 | -0.01 | -0.19 |
| Petites agglomérations | 5.38 | 5.61 | 5.46 | 5.00 | 0.02 | 0.14 | 0.04 | -0.16 |
| Villes isolées | 5.35 | 5.35 | - | - | 0.15 | 0.15 | - | - |
| Espace urbain | 5.24 | 5.23 | 5.34 | 5.19 | 0.07 | 0.17 | 0.06 | -0.05 |
| Espace rural | 4.55 | - | - | - | -0.23 | - | - | - |
| Suisse | 5.07 | - | - | - | 0.00 | - | - | - |

Source : OFS, Recensements de la population 1990 et 2000

Figure A305-1 : Personnes élevant seules leurs enfants selon le sexe, en % de toutes les familles monoparentales, 2000



Source : OFS, Recensement de la population 2000

Enseignements importants du tableau A305-1 et de la figure A305-1

- Avec 5.24%, la part des citoyens qui élèvent seuls leurs enfants est légèrement supérieure à celle des ruraux dans la même situation (4.55%). Tandis que les familles monoparentales des moyennes et petites agglomérations sont plus souvent établies dans les villes-centres, celles habitant les grandes agglomérations vivent de préférence dans d'autres communes de la zone centrale ou dans le reste de l'agglomération.
- Le pourcentage de familles monoparentales n'a pas énormément varié entre 1990 et 2000.
- La plupart des personnes qui élèvent seules leurs enfants sont des femmes. Comme la proportion de ménages monoparentaux par rapport à l'ensemble des ménages est déjà très faible, les différences entre femmes et hommes analysées selon les types d'espaces sont encore plus petites en termes de chiffres et donc difficiles à décoder. On peut voir, malgré tout, que la part des femmes dans les villes-centres est particulièrement élevée. Les hommes qui élèvent seuls leurs enfants semblent préférer l'espace rural et les communes à la périphérie des agglomérations.

A306 Catégories socioprofessionnelles

Questions de méthode

La classification des professions en catégories socioprofessionnelles, telle que proposée dans le « Manuel de la Banque de données des professions » de l'OFS, Neuchâtel, 2003, distingue neuf grands groupes : Dirigeants, Professions libérales, Autres indépendants, Professions intellectuelles et d'encadrement, Professions intermédiaires, Non-manuels qualifiés: employés, Manuels qualifiés: ouvriers, Travailleurs non qualifiés ainsi qu'un groupe résiduel « non classifiable ». Seule la population active occupée est prise en considération. Dans la présente étude, les catégories « Dirigeants », « Professions libérales » et « Professions intellectuelles et d'encadrement » sont regroupées en un seul module d'analyse ; elles représentent la couche de la population bien formée et bénéficiant d'une bonne situation. A l'autre bout de l'échelle, l'analyse porte aussi sur les « Travailleurs non qualifiés » (employés et ouvriers). Cette catégorie de la population a particulièrement souffert dans le passé des mutations structurelles, c'est-à-dire de la tertiarisation et de la modernisation de l'économie.

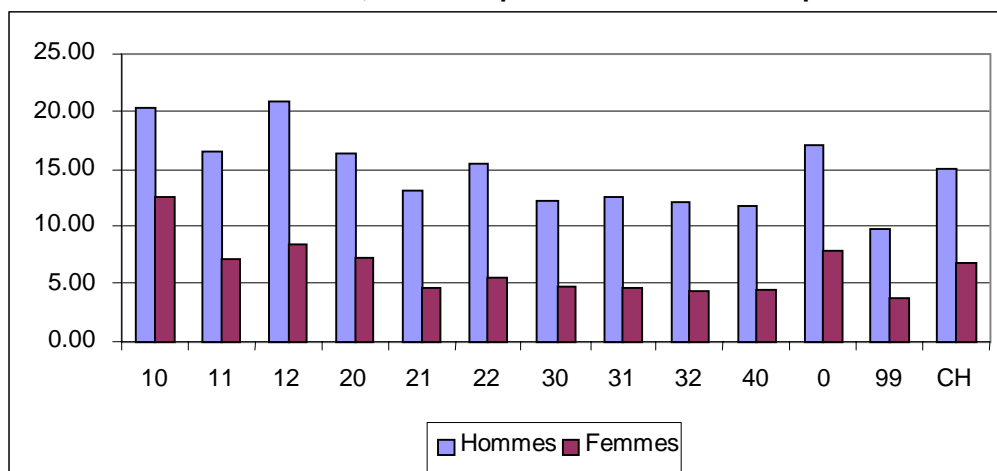
« Dirigeants », « Professions libérales » et « Professions intellectuelles et d'encadrement »

Tableau A306-1 : Dirigeants, professions libérales et professions intellectuelles et d'encadrement, en % de la population active occupée, état 2000 et évolution 1990-2000

| | 2000 | | | | Evolution 1990 - 2000 en points | | | |
|-------------------------|-------|----------------|---------------------------|--------------------------|---------------------------------|----------------|---------------------------|--------------------------|
| | Total | Villes-centres | Autres communes centrales | Reste de l'agglomération | Total | Villes-centres | Autres communes centrales | Reste de l'agglomération |
| Grandes agglomérations | 15.15 | 16.71 | 12.41 | 15.42 | 1.62 | 3.97 | 0.86 | -0.16 |
| Agglomérations moyennes | 11.27 | 12.18 | 9.54 | 11.22 | 0.85 | 1.72 | 0.79 | 0.12 |
| Petites agglomérations | 9.03 | 9.11 | 9.23 | 8.90 | 0.45 | 0.51 | 0.58 | 0.36 |
| Villes isolées | 8.57 | 8.57 | - | - | 0.73 | 0.73 | - | - |
| Espace urbain | 12.91 | 13.54 | 11.34 | 13.04 | 1.16 | 2.44 | 0.79 | -0.02 |
| Espace rural | 7.26 | - | - | - | 0.55 | - | - | - |
| Suisse | 11.43 | - | - | - | 0.93 | - | - | - |

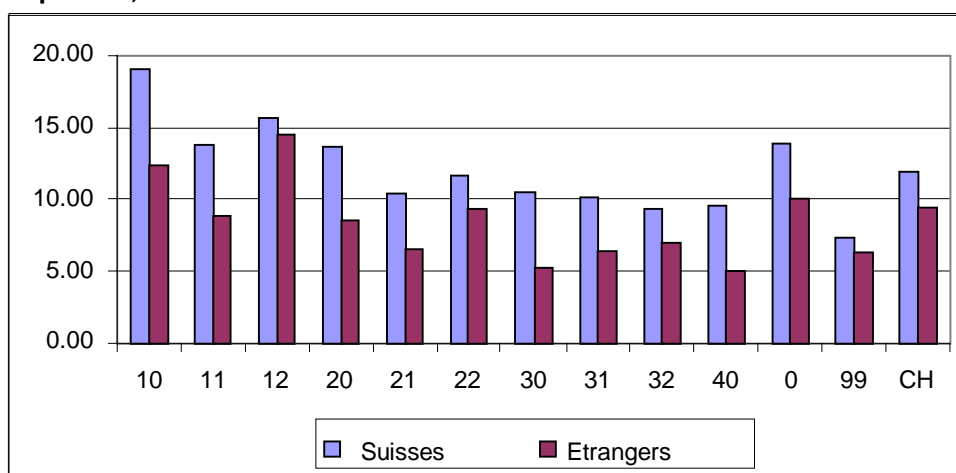
Source : OFS, Recensements de la population 1990 et 2000

Figure A306-1 : Dirigeants, professions libérales et professions intellectuelles et d'encadrement selon le sexe, en % des personnes actives occupées du sexe respectif, 2000



Source : OFS, Recensement de la population 2000

Figure A306-2 : Dirigeants, professions libérales et professions intellectuelles et d'encadrement selon la nationalité, en % des personnes actives occupées de la nationalité respective, 2000



Source : OFS, Recensement de la population 2000

Enseignements importants du tableau A306-1 et des figures A306-1 et A306-2

- En 2000, les personnes occupant des postes de dirigeants ou exerçant des professions libérales et des professions intellectuelles et d'encadrement se trouvent en grande majorité dans l'espace urbain (12.91%) et dans une moindre mesure dans l'espace rural (7.26%).
- A l'intérieur de l'espace urbain, cette couche aisée se concentre plus particulièrement dans les grandes agglomérations (15.15%) où elle s'établit de préférence dans les centres urbains ou dans le reste de l'agglomération.
- Les villes-centres en général drainent la part la plus importante de ces trois catégories socioprofessionnelles, à savoir 13.54%. Elles sont suivies par les communes du reste de l'agglomération (communes périurbaines) avec 13.04% au total. Ces deux pôles de concentration sont surtout le fait des agglomérations grandes et moyennes : les autres communes de la zone centrale présentent en effet ici les taux les plus bas. La situation n'est pas la même dans les

petites agglomérations, où ce sont précisément ces autres communes de la zone centrale qui enregistrent les meilleurs taux (9.23%).

- En l'année 2000, les personnes au bénéfice d'une bonne formation habitent de préférence dans les centres des grandes agglomérations (16.71%) ainsi que dans les communes du reste de l'agglomération des grandes agglomérations (15.42%).
- La comparaison dans le temps met en lumière un phénomène de réurbanisation : depuis 1990, les personnes au bénéfice d'une bonne formation ont en effet tendance à réinvestir les centres urbains des grandes agglomérations et des agglomérations moyennes, puisque c'est ici que l'on trouve l'évolution la plus positive (+3.97 points, resp. +1.72 points). Les villes-centres de ces deux catégories d'agglomération dépassent largement les communes du reste de l'agglomération. Les communes périurbaines des grandes agglomérations enregistrent même une baisse du nombre proportionnel de personnes ayant un statut professionnel supérieur.
- S'agissant de la répartition homme-femme, on remarque que, dans les grandes agglomérations, les femmes ont une préférence pour les villes-centres alors que les hommes habitent plus fréquemment dans le reste de l'agglomération. Dans les agglomérations moyennes, les deux sexes habitent le plus souvent dans les villes-centres.
- Pour d'autres raisons, cette différenciation s'applique aussi à la répartition des Suisses et des étrangers. Les Suisses qui occupent des postes de dirigeants ou qui exercent des professions libérales et des professions intellectuelles et d'encadrement habitent beaucoup plus souvent dans les villes-centres que leurs collègues étrangers qui, eux, vivent plutôt dans les communes du reste de l'agglomération.

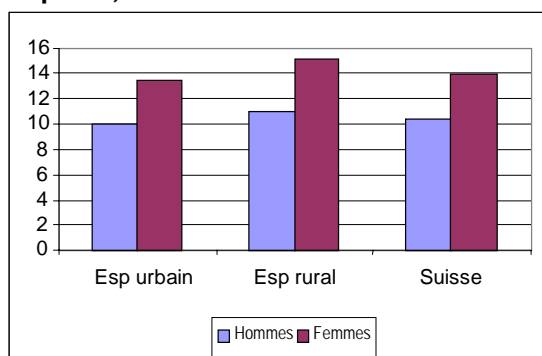
« Travailleurs non qualifiés »

Tableau A306-2 : Employés et ouvriers non qualifiés, en % de la population active occupée, état 2000 et évolution 1990-2000

| | 2000 | | | | Evolution 1990 – 2000 en points | | | |
|-------------------------|-------|----------------|---------------------------|--------------------------|---------------------------------|----------------|---------------------------|--------------------------|
| | Total | Villes-centres | Autres communes centrales | Reste de l'agglomération | Total | Villes-centres | Autres communes centrales | Reste de l'agglomération |
| Grandes agglomérations | 10.52 | 10.87 | 12.03 | 9.31 | -8.40 | -9.79 | -9.18 | -6.41 |
| Agglomérations moyennes | 12.17 | 12.48 | 13.40 | 11.37 | -9.92 | -10.93 | -10.80 | -8.52 |
| Petites agglomérations | 13.74 | 14.85 | 13.52 | 12.20 | -11.05 | -11.32 | -9.73 | -10.61 |
| Villes isolées | 13.55 | 13.55 | - | - | -10.79 | -10.79 | - | - |
| Espace urbain | 11.56 | 12.24 | 12.54 | 10.43 | -9.28 | -10.44 | -9.69 | -7.69 |
| Espace rural | 12.69 | - | - | - | -10.53 | - | - | - |
| Suisse | 11.85 | - | - | - | -9.57 | - | - | - |

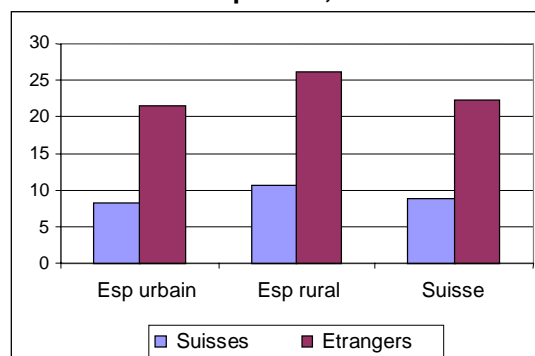
Source : OFS, Recensements de la population 1990 et 2000

Figure A306-3: Employés et ouvriers non qualifiés selon le sexe, en % de toutes les personnes actives occupées du sexe respectif, 2000



Source : OFS, Recensement de la population 2000

Figure A306-4: Employés et ouvriers non qualifiés selon la nationalité, en % de toutes les personnes actives occupées de la nationalité respective, 2000



Enseignements importants du tableau A306-2 et des figures A306-3 et A306-4

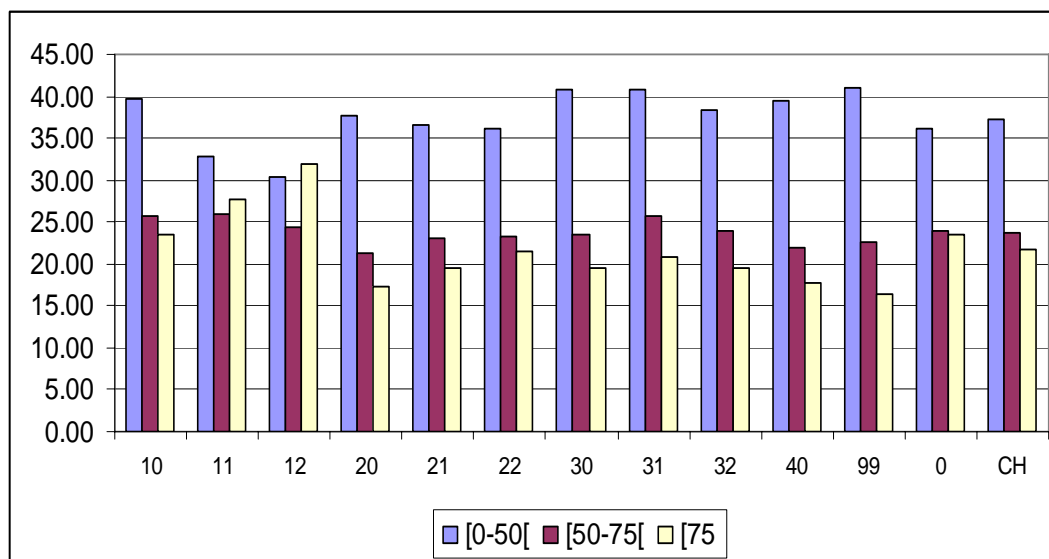
- En ce qui concerne les travailleurs non qualifiés, leur proportion en l'an 2000 est de 13.74% dans les petites agglomérations, de 12.17% dans les agglomérations moyennes et seulement de 10.52% dans les grandes agglomérations.
- Dans les villes-centres, 12.24% de toutes les personnes actives occupées n'ont pas de formation, dans les autres communes centrales 12.54% et dans les communes du reste de l'agglomération 10.43%. Contrairement aux trois autres catégories socioprofessionnelles analysées précédemment, les employés et ouvriers non qualifiés vivent souvent dans les autres communes de la zone centrale. Cette concentration est la plus manifeste dans les grandes agglomérations ; elle est un peu moins marquée dans les agglomérations moyennes. Dans les petites agglomérations, en revanche, les lieux d'habitation préférés sont les villes-centres.
- La part des employés et ouvriers non qualifiés est plus élevée dans l'espace rural (12.69%) que dans l'espace urbain (11.56%).
- En 1990, la proportion d'employés et d'ouvriers non qualifiés était supérieure de quelque 10 points à celle de l'an 2000. La répartition spatiale était la même. La plus forte diminution s'est produite dans les villes-centres des petites agglomérations, la plus faible dans les ceintures extérieures des grandes agglomérations. Dans l'ensemble, ce sont les petites agglomérations et les villes-centres qui ont enregistré la baisse la plus importante du taux de travailleurs non qualifiés.
- Il faut encore relever que les employés et ouvriers sans formation sont plus souvent des femmes et des étrangers que des hommes et des Suisses. Mais cela n'influence d'aucune manière leur répartition spatiale.

A307 Répartition des contribuables selon leur classe de revenu

Questions de méthode

- Pour les cantons de Bâle, de Thurgovie et de Zurich, la base de calcul est l'année 2000. Les chiffres de tous les autres cantons se réfèrent à l'année fiscale 1999.
- Un couple marié compte comme une personne imposable.
- Le revenu net correspond au revenu brut du travail moins l'AVS / AI / AC / Caisse de pension et moins les déductions cantonales.
- Les cas normaux sont des personnes imposables domiciliées en Suisse, sans revenus à l'étranger, assujetties à l'impôt durant toute l'année et ne payant pas un impôt calculé sur la dépense (revenu déterminant pour le taux et revenu imposable sont identiques).
- Les cas particuliers sont soit des personnes qui paient un impôt forfaitaire, qui sont imposables en Suisse pour une partie de leur revenu seulement, qui habitent à l'étranger mais possèdent une entreprise ou une fortune en Suisse, qui touchent des revenus sous forme de capitaux remplaçant des prestations périodiques, qui ne sont assujetties à l'impôt que durant une partie de la période fiscale ou encore des personnes exerçant une activité indépendante (y compris tous les bénéfices en capital provenant de l'aliénation, de la réalisation ou de la réévaluation comptable d'éléments de la fortune commerciale).
- L'Administration fédérale des contributions distingue les classes de revenu suivantes : 0 – 15'000 francs, 15'000 – 20'000, 20'000 – 30'000, 30'000 – 40'000, 40'000 – 50'000, 50'000 – 75'000, 75'000 et plus. Très peu de personnes appartiennent à la classe de revenu la plus basse. Pour faciliter la compréhension de la répartition spatiale des contribuables dans le graphique ci-après, les trois premières classes ont été fondues en une seule de 0 à 50'000 francs. On a également formé une classe allant de 50'000 à 75'000 francs. Alors que les autorités fiscales prévoient un nombre relativement important de classes pour les personnes à faibles revenus, la classe supérieure commence indistinctement déjà à 75'000 francs. Cela est lié, d'une part, au fait que les classes existent telles quelles depuis de nombreuses années déjà et, d'autre part, au risque de pouvoir identifier trop facilement une personne appartenant à la classe de revenu supérieure, notamment dans les très petites communes.

Figure A307-1 : Contribuables selon leur classe de revenu net, en % de tous les contribuables, 1999/2000



Source : Administration fédérale des contributions, 1999 et 2000

Enseignements importants de la figure A307-1

- Dans l'espace urbain, les hauts revenus sont plus fréquents que dans l'espace rural.
- Comparées aux villes-centres, les communes du reste de l'agglomération bénéficient d'une bonne situation économique. Surtout celles à la périphérie des grandes agglomérations où les hauts revenus dépassent même les autres classes.
- Dans l'ensemble des grandes agglomérations, la classe de revenu supérieure est également la plus fréquente avec un taux de 27.77% - grâce précisément au poids de leurs communes périurbaines.

A308 Personnes en formation

Questions de méthode

Le tableau ci-après reflète les pourcentages de personnes en formation post-obligatoire dans les différents types d'espaces. Les valeurs proviennent des recensements de la population de 1990 et 2000. Les personnes interrogées ont indiquées elles-mêmes si elles se trouvaient ou non en formation au moment du recensement. La limite d'âge inférieure est fixée à 15 ans. Il s'agit donc de toutes les personnes de plus de 15 ans ayant déclaré suivre une formation de quelque genre que ce soit.

Tableau A308-1 : Personnes en formation, en % de la population totale, état 2000 et évolution 1990-2000

| | 2000 | | | | Evolution 1990 – 2000 en points | | | |
|-------------------------|-------|----------------|---------------------------|--------------------------|---------------------------------|----------------|---------------------------|--------------------------|
| | Total | Villes-centres | Autres communes centrales | Reste de l'agglomération | Total | Villes-centres | Autres communes centrales | Reste de l'agglomération |
| Grandes agglomérations | 4.61 | 5.15 | 4.04 | 4.47 | -0.56 | -0.53 | -0.52 | -0.57 |
| Agglomérations moyennes | 4.52 | 5.00 | 3.86 | 4.38 | 0.10 | -0.15 | 0.18 | 0.35 |
| Petites agglomérations | 4.31 | 4.39 | 4.50 | 4.18 | 0.32 | 0.20 | 1.10 | 0.40 |
| Villes isolées | 3.76 | 3.76 | - | - | 0.21 | 0.21 | - | - |
| Espace urbain | 4.53 | 4.91 | 4.00 | 4.40 | -0.20 | -0.25 | -0.22 | -0.10 |
| Espace rural | 3.61 | - | - | - | 0.37 | - | - | - |
| Suisse | 4.28 | - | - | - | -0.06 | - | - | - |

Source : OFS, Recensements de la population 1990 et 2000

Enseignements importants du tableau A308-1

- En l'an 2000, les personnes en formation sont proportionnellement les plus nombreuses dans les villes-centres des agglomérations grandes et moyennes; les plus faibles pourcentages sont enregistrés par les autres communes de la zone centrale, puis les taux augmentent à nouveau légèrement dans les communes du reste de l'agglomération. Le modèle de répartition est quelque peu différent dans les petites agglomérations (taux maximum dans les autres communes de la zone centrale).
- On constate clairement que la part des personnes en formation décroît de façon linéaire en partant des grandes agglomérations jusqu'aux villes isolées (de 4.61% à 3.76%).
- Dans les autres communes centrales des petites agglomérations vivent aujourd'hui davantage de personnes en formation qu'en 1990 (+1.1%), d'où la répartition différente de ce groupe de personnes dans les petites agglomérations. La diminution dans toutes les zones des grandes agglomérations et l'augmentation dans les autres communes centrales et le reste de l'agglomération des agglomérations moyennes ont conduit à un nivellement des différences entre ces deux types d'agglomérations.

A309 Taux de sans-emploi

Questions de méthode

Les données sont basées sur l'« Enquête suisse sur la population active » (ESPA) des années 1995 et 2004. Ces enquêtes sont effectuées auprès d'un échantillon représentatif de la population dont les résultats sont ensuite extrapolés. 33'000 personnes ont été interviewées en 1995 et 40'000 en 2004. En 2000, l'échantillon était trop restreint (18'000 personnes) pour pouvoir en tirer des conclusions selon les découpages territoriaux envisagés. Le taux de sans-emploi de l'ESPA correspond à la norme internationale. Il rapporte le nombre des personnes sans emploi au total des personnes actives. Numérateur et dénominateur sont relevés au cours de la même enquête (et partant la même année).

Sont considérées comme personnes sans emploi selon l'ESPA les personnes de plus de 15 ans qui...

- n'exerçaient pas d'activité professionnelle à la fin de la semaine précédant l'enquête (= semaine de référence) et
- ont recherché activement un emploi au cours des quatre semaines passées et
- pourraient commencer un travail dans les quatre semaines à venir, c'est-à-dire seraient disponibles.

Sont considérées comme personnes actives occupées selon l'ESPA les personnes âgées d'au moins 15 ans qui, à la fin de la semaine précédant l'enquête (= semaine de référence), ...

- ont exercé une activité rémunérée au moins une heure durant la semaine, que ce soit comme indépendant ou comme salarié, ou
- ont conservé un emploi comme salarié ou indépendant malgré une absence temporaire de leur lieu de travail (pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.) ou
- ont collaboré gratuitement aux travaux de l'entreprise familiale.³

Le reste de la zone centrale des petites agglomérations et le groupe des villes isolées n'étant constitués que d'un nombre très restreint de communes, les interviews n'y sont pas assez nombreuses pour effectuer une analyse statistiquement pertinente. L'échantillon est également trop petit pour renseigner sur le rapport entre Suisses et étrangers.

Tableau A309-1 : Taux de sans-emploi selon l'ESPA, état 2004 et évolution 1995-2004

| | 2004 | | | | Evolution 1995 – 2004 en points | | | |
|-------------------------|-------|----------------|---------------------------|--------------------------|---------------------------------|----------------|---------------------------|--------------------------|
| | Total | Villes-centres | Autres communes centrales | Reste de l'agglomération | Total | Villes-centres | Autres communes centrales | Reste de l'agglomération |
| Grandes agglomérations | 5.2 | 5.9 | 5.8 | 4.2 | 1.4 | 1.0 | 2.8 | 0.9 |
| Agglomérations moyennes | 4.5 | 5.8 | 4.2 | 3.6 | 1.1 | 2.0 | 2.0 | 0.1 |
| Petites agglomérations | 4.5 | 4.8 | - | 4.1 | 0.6 | 0.6 | - | 1.0 |
| Villes isolées | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Espace urbain | 4.9 | 5.6 | 5.1 | 4.0 | 1.2 | 1.2 | 2.2 | 0.6 |
| Espace rural | 2.8 | - | - | - | 0.5 | - | - | - |
| Suisse | 4.3 | - | - | - | 1.0 | - | - | - |

Source : OFS, Enquête suisse sur la population active 1995 et 2004

³ Définitions selon : L'enquête suisse sur la population active (ESPA), Concepts – Bases méthodologiques – Considérations pratiques, Neuchâtel, 2004.

Tableau A309-2 : Taux de sans-emploi par sexe selon l'ESPA, 2004

| | Hommes | | | | Femmes | | | |
|-------------------------|--------|----------------|---------------------------|--------------------------|--------|----------------|---------------------------|--------------------------|
| | Total | Villes-centres | Autres communes centrales | Reste de l'agglomération | Total | Villes-centres | Autres communes centrales | Reste de l'agglomération |
| Grandes agglomérations | 5.1 | 6.0 | 6.1 | 3.9 | 5.3 | 5.9 | 5.4 | 4.7 |
| Agglomérations moyennes | 4.2 | 6.0 | 3.2 | 3.0 | 5.0 | 5.4 | 5.5 | 4.3 |
| Petites agglomérations | 4.2 | 4.6 | - | - | 4.9 | 5.0 | - | - |
| Villes isolées | - | - | - | - | - | - | - | - |
| Espace urbain | 4.6 | 5.7 | 4.9 | 3.5 | 5.1 | 5.6 | 5.4 | 4.5 |
| Espace rural | 2.2 | - | - | - | 3.7 | - | - | - |
| Suisse | 3.9 | - | - | - | 4.7 | - | - | - |

Source : OFS, Enquête suisse sur la population active 2004

Enseignements importants des tableaux A309-1 et A309-2

- En 2004, ce sont les villes-centres qui connaissent le plus fort taux de chômage (5.6%) , tandis que le plus petit taux se trouve dans les communes du reste de l'agglomération (4.0%). La tendance va décroissante au fur et à mesure que l'on passe des centres urbains vers les périphéries des agglomérations.
- Les personnes sans travail se concentrent davantage dans les grandes agglomérations que dans les moyennes et petites agglomérations qui, considérées dans leur ensemble, se trouvent dans une situation analogue. Dans l'espace rural, le chômage est moins important que dans l'espace urbain.
- Entre 1995 et 2004, le taux de sans-emploi a augmenté beaucoup plus fortement dans l'espace urbain avec +1.2 points que dans l'espace rural avec +0.5 points.
- Durant cette même période, les autres communes de la zone centrale ont enregistré le plus fort accroissement de chômeurs, déclarés ou non. Dans celles des grandes agglomérations, le taux de sans-emploi a même progressé de 2.8 points et est ainsi passé de 3% à 5.8%. Dans celles des agglomérations moyennes, la progression a été de 2 points. C'est donc dans ces zones suburbaines que le chômage était le plus faible en 1995 (2.9%). Par rapport à 1995 encore, les sans-emploi sont également plus nombreux aujourd'hui dans les villes-centres, en particulier dans celles des agglomérations moyennes. Dans les ceintures extérieures des agglomérations, le chômage a surtout progressé dans les grandes et les petites agglomérations. Les périphéries des agglomérations moyennes ont connu une évolution pratiquement stable (+0.1 point).
- Presque partout, le taux de chômage est plus élevé chez les femmes que chez les hommes : pour ce qui est de l'espace urbain, les femmes à la recherche d'un emploi représentent 5.1% de la population active du sexe respectif, les hommes 4.6%. Dans les villes-centres des grandes agglomérations, les deux taux se rejoignent quasiment (hommes 6%, femmes 5.9%).
- Alors que pour les hommes habitant les différents types d'espaces urbains, les variations de taux peuvent atteindre jusqu'à trois points (agglomérations moyennes : villes-centres 6%, reste de l'agglomération 3%), les proportions de sans-emploi chez les femmes sont plus équilibrées.
- Femmes et hommes sans emploi présentent à peu près les mêmes modèles de répartition spatiale. Des différences significatives n'apparaissent que dans les autres communes de la zone centrale des agglomérations. Chez les femmes, le taux de chômage ne baisse pas de manière aussi linéaire vers l'extérieur des agglomérations, il aurait même tendance à augmenter légèrement des villes-centres aux autres communes de la zone centrale.

A310 Proportion d'élèves de langue étrangère

Questions de méthode

Sont considérées comme « de langue étrangère » toutes les personnes ayant indiqué dans le questionnaire du recensement de la population une autre langue principale que l'une des quatre langues nationales. Etant donné que les types d'espaces sont répartis dans toutes les régions linguistiques de la Suisse, il n'est évidemment pas possible d'y traiter les autres langues nationales comme des langues étrangères, par exemple l'allemand au Tessin.

Tableau A310-1 : Proportion d'élèves de langue étrangère dans les écoles obligatoires, les écoles secondaires ou les écoles professionnelles, en % de tous les élèves, état 2000 et évolution 1990-2000

| | 2000 | | | | Evolution 1990- 2000 en points | | | |
|-------------------------|-------|----------------|---------------------------|--------------------------|--------------------------------|----------------|---------------------------|--------------------------|
| | Total | Villes-centres | Autres communes centrales | Reste de l'agglomération | Total | Villes-centres | Autres communes centrales | Reste de l'agglomération |
| Grandes agglomérations | 8.06 | 11.02 | 7.91 | 6.36 | -1.85 | -5.06 | -1.29 | -0.19 |
| Agglomérations moyennes | 6.43 | 8.56 | 7.35 | 4.54 | -0.84 | -1.25 | -0.58 | -0.63 |
| Petites agglomérations | 5.54 | 6.66 | 4.80 | 4.19 | -1.14 | -1.70 | -1.26 | -0.22 |
| Villes isolées | 6.36 | 6.36 | - | - | -1.32 | -1.32 | - | - |
| Espace urbain | 7.07 | 8.98 | 7.56 | 5.39 | -1.40 | -2.84 | -1.06 | -0.37 |
| Espace rural | 4.19 | - | - | - | -0.66 | - | - | - |
| Suisse | 6.17 | - | - | - | -1.20 | - | - | - |

Source : OFS, Recensements de la population 1990 et 2000

Enseignements importants du tableau A310-1

- La proportion d'élèves de langue étrangère se répartit de manière analogue à celle de la population étrangère dans son ensemble, c'est-à-dire qu'elle est la plus forte dans les villes-centres des grandes agglomérations et la plus faible dans les communes du reste de l'agglomération. A titre de comparaison : les pourcentages de personnes en formation sont les plus élevés dans les villes-centres et les plus bas dans les autres communes de la zone centrale.
- Durant les dix années séparant les deux recensements de la population, la proportion d'élèves de langue étrangère a baissé partout et parfois même massivement.

A311 Langues étrangères représentant plus de 10% de tous les allophones

Questions de méthode

Dans les recensements de la population 1990 et 2000, les langues non nationales ont été rassemblées en dix groupes : anglais, néerlandais, espagnol, portugais, langues nord-européennes, serbe et croate, autres langues slaves, albanais, langues turques, autres langues.

Il existe d'importantes différences entre la Suisse germanophone et la Suisse francophone. Ces différences ont été analysées en détail dans : Georges Lüdi, Iwar Werlen et al., *Recensement fédéral de la population 2000, Le paysage linguistique en Suisse*, Neuchâtel, 2005.

Tableau A311-1 : Nombre de langues étrangères représentant plus de 10% de tous les allophones, 2000 et 1990

| | 2000 | | | | 1990 | | | |
|-------------------------|-------|----------------|---------------------------|--------------------------|-------|----------------|---------------------------|--------------------------|
| | Total | Villes-centres | Autres communes centrales | Reste de l'agglomération | Total | Villes-centres | Autres communes centrales | Reste de l'agglomération |
| Grandes agglomérations | 5 | 4 | 5 | 5 | 4 | 4 | 4 | 4 |
| Agglomérations moyennes | 4 | 4 | 3 | 3 | 4 | 4 | 4 | 4 |
| Petites agglomérations | 3 | 4 | 2 | 3 | 4 | 4 | 4 | 4 |
| Villes isolées | 4 | 4 | - | - | 3 | 3 | - | - |
| Espace urbain | 5 | 5 | 4 | 5 | 4 | 3 | 4 | 4 |
| Espace rural | 3 | | | | 5 | | | |
| Suisse | 5 | | | | 3 | | | |

Source : OFS, Recensements de la population 1990 et 2000

Tableau A311-2 : Total des parts de langues étrangères représentant plus de 10% de tous les allophones, en % de toutes les personnes de langue étrangère, état 2000 et évolution 1990-2000

| | 2000 | | | | Evolution 1990 – 2000 en points | | | |
|-------------------------|-------|----------------|---------------------------|--------------------------|---------------------------------|----------------|---------------------------|--------------------------|
| | Total | Villes-centres | Autres communes centrales | Reste de l'agglomération | Total | Villes-centres | Autres communes centrales | Reste de l'agglomération |
| Grandes agglomérations | 65.36 | 55.86 | 66.63 | 66.65 | 2.33 | -8.43 | 4.26 | 5.30 |
| Agglomérations moyennes | 59.61 | 57.89 | 57.51 | 49.11 | -5.40 | -7.57 | -14.12 | -11.28 |
| Petites agglomérations | 56.68 | 67.63 | 48.81 | 55.92 | -11.11 | -2.63 | -22.93 | -6.49 |
| Villes isolées | 66.01 | 66.01 | - | - | 2.30 | 2.30 | - | - |
| Espace urbain | 66.69 | 65.52 | 58.99 | 67.69 | 4.47 | 10.82 | -5.88 | 7.44 |
| Espace rural | 60.05 | - | - | - | -16.68 | - | - | - |
| Suisse | 68.05 | - | - | - | 15.96 | - | - | - |

Source : OFS, Recensements de la population 1990 et 2000

Enseignements importants des tableaux A311-1 et A311-2

- En l'an 2000, la répartition spatiale des principales langues étrangères est très hétérogène. Dans les communes centrales hors de la ville-centre ainsi que dans les communes du reste de l'agglomération des grandes agglomérations vivent cinq grandes communautés linguistiques représentant chacune plus de 10% de tous les allophones. Elles ne sont que deux dans les autres communes de la zone centrale des petites agglomérations. Au total, cinq langues non

nationales de plus de 10% sont parlées dans les grandes agglomérations, quatre dans les agglomérations moyennes et trois dans les petites agglomérations.

- En 1990, le paysage était beaucoup plus uniforme et surtout caractérisé par un ensemble de quatre grandes communautés linguistiques étrangères. Seules les villes isolées et les villes-centres en général ne comptaient que trois langues non nationales.
- La somme de toutes les langues représentant plus de 10% des allophones atteint 66.69% dans l'espace urbain, 60.05% dans l'espace rural et 68.05% dans l'ensemble de la Suisse.
- La part de toutes ces langues en 2000 est particulièrement forte dans les grandes agglomérations (65.36%) et dans l'ensemble des communes périphériques des agglomérations (67.71%). On ne décèle pas de réel modèle de répartition.
- La répartition spatiale des principales communautés linguistiques étrangères n'était pas claire non plus en 1990. Les valeurs maximales et minimales se situaient dans d'autres types d'espaces qu'en 2000. Avec 62.22%, la part des langues étrangères les plus fréquemment parlées était alors beaucoup plus faible dans l'espace urbain que dans l'espace rural (76.73%).

Conclusion

Les **ménages d'une personne**, les **élèves de langue étrangère**, les **sans-emploi**, les **enfants et les jeunes de moins de 15 ans** ainsi que les **contribuables à faibles revenus** se concentrent assez nettement dans les villes-centres des grandes agglomérations. Leurs pourcentages sont les plus forts dans les zones centrales et les plus faibles dans les communes du reste des agglomérations. Examinées selon leur taille, les grandes agglomérations présentent les valeurs les plus élevées et les petites agglomérations les valeurs les plus basses. Il n'y a toutefois pas de différence entre agglomérations moyennes et petites agglomérations en ce qui concerne le taux de sans-emploi.

Les autres communes de la zone centrale des agglomérations ne sont pas faciles à cerner. Tantôt elles se rapprochent plutôt de la ville-centre et tantôt du reste de l'agglomération, ou alors elles présentent soit les « meilleures » valeurs soit les valeurs les « plus mauvaises ». Pour ce qui est des **familles monoparentales**, la théorie de l'A-Stadt (voir en introduction) se confirme dans les petites et moyennes agglomérations mais, dans les grandes agglomérations, ces familles sont proportionnellement plus présentes dans les autres communes centrales. Pour les catégories socioprofessionnelles des **dirigeants**, des **professions libérales** et des **professions intellectuelles et d'encadrement** ainsi que pour les **personnes en formation**, les autres communes de la zone centrale des grandes et des moyennes agglomérations enregistrent de loin les taux les plus bas alors que celles des petites agglomérations affichent les taux les plus élevés.

Cela démontre précisément aussi comment les agglomérations moyennes peuvent osciller entre schémas des grandes et des petites agglomérations, alors que l'opposition entre ces deux dernières est relativement nette. Les **personnes à l'âge de la retraite**, par exemple, sont les plus fortement concentrées dans les agglomérations moyennes. Et si l'on considère la **proportion de population étrangère**, on voit aussi que les agglomérations moyennes suivent leur propre schéma, puisque c'est ici qu'elle est la plus faible. Ces indicateurs confirment cependant quand même la théorie de l'A-Stadt, dans la mesure où les villes-centres présentent les plus forts pourcentages et les communes du reste de l'agglomération les plus faibles.

Cette théorie ne s'applique que partiellement aux **étrangers adultes vivant en Suisse depuis moins de 5 ans** : ceux-ci se concentrent certes dans les villes-centres, mais leur part est la plus faible dans les autres communes de la zone centrale.

La répartition des **travailleurs non qualifiés** ne répond pas à la vision de l'A-Stadt. Si leur taux est bien le plus élevé dans les villes-centres des petites agglomérations, ce n'est pas le cas dans les grandes et les moyennes agglomérations, où ces employés et ouvriers sans formation vivent le plus souvent dans les autres communes de la zone centrale. Quant aux principales **langues étrangères**, si les villes-centres en réunissent le plus grand nombre, elles ne se démarquent guère en cela des communes du reste de l'agglomération.